

> Nouveau procès du groupe *La Rumeur*

« Les rapports du ministère de l'intérieur ne feront jamais état des centaines de nos frères abattus par les forces de police sans qu'aucun des assassins n'ait été inquiété »

Voilà une partie du texte d'Hamé du groupe *La Rumeur* qui lui a valu la vindicte de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur à l'époque de la publication, en 2002.

Compte rendu du procès. Plainte du ministère de l'intérieur, relaxe, appel du Parquet, confirmation de la relaxe, pourvoi en cassation du Parquet. La Cour de cassation n'a pas fait dans le détail, et dans un arrêt dépourvu de motivation et truffé d'erreurs de fait, a fini par casser la décision. Voilà comment Hamé se retrouvait le 3^{ème} juin dernier et pour la 3^{ème} fois sur le banc des accusés, à Versailles.

Outre Maurice Rajfus, qui témoignait de la justesse des propos reprochés au prévenu, la défense avait appelé à la barre Jean-Luc Einaudi, qui a rappelé les centaines de morts victimes de la police autour du 17 octobre 1961. Une linguiste et un sociologue ont insisté sur les qualités de texte incriminé, montrant en particulier qu'il ressortissait au genre du pamphlet, dont le style polémique était adapté à son propos. Un spécialiste du rap a montré l'importance du groupe *La Rumeur* dans le paysage artistique contemporain. Et Hamé lui-même a expliqué les enjeux, artistiques, politiques, historiques et de mémoire collective de son texte.

Cela n'a pas empêché le Parquet général de requérir une peine « significative ». Les avocats de Hamé et de son éditeur ont montré les failles de la procédure, et la mauvaise foi des poursuites. Quant à savoir si l'acharnement judiciaire de Sarkozy contre droit de dire la vérité sur les crimes policiers portera ses fruits, on le saura le 23 septembre, date à laquelle la décision sera rendue.

> Dura vita pour les étrangers en Italie

En même temps qu'est proposé par le gouvernement Berlusconi un nouveau projet de loi sur l'immigration qui définit l'immigration clandestine comme un crime devant être puni d'une peine de prison, presque chaque jour se produisent en Italie des épisodes de violence et de racisme anti-immigrés. Descentes contre les Roms à Naples, « rondes de quartier » des habitants organisées dans plusieurs villes du Nord de l'Italie, un immigré mort au Centre de détention provisoire de Turin à cause du retard des secours, à Milan, autobus publics, équipés de fenêtres blindées qui attendent à l'arrêt des bus pour intercepter les clandestins... Ces derniers mois, l'opinion publique italienne ne débat plus que de « l'illégalité » de l'immigration, alors qu'on minimise l'illégalité des violences continues contre les immigrés commises soit par les citoyens, soit par la police.

> SUR LE VIF Montreuil sous répression

« 60 pas plus, des personnes que les flics connaissent pour les avoir déjà vues sous leurs fenêtres après les arrestations de sans-papiers ; des sans-papiers, plus nombreux que d'habitude, venus avec la colère de savoir que l'un des leurs venaient d'être arrêté à deux pas du foyer Rochebrune. Voilà comment tout a commencé à Montreuil, mercredi 4 juin. Devant le comico, nous avons bloqué la circulation, exigé la libération du copain Doukouré. Somation du commissaire, lâcher de chiens. Ils ne repoussent pas sur le trottoir d'en face, ils tabassent. Aucun de nous n'a échappé aux coups. Huit ont été interpellés, dont trois sans-papiers. Mais ce soir-là, ce sont des centaines de personnes qui ont convergé. Des ami-e-s, des copains, des complices anonymes de tous âges. Et certains des interpellés ont été libérés en pleine nuit. Les trois copains du foyer comparaitront à leur procès libre, le 4 juillet. Doukouré, quant à lui, est en centre de rétention. Chacun pense à lui. »

<http://resistons.lautre.net/> informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°65 - juin 2008

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

À nos « frères » morts - Contribution à la défense de *La Rumeur*

Lors du procès le président n'a cessé de répéter que l'affaire s'arrête en 2002, comme s'il n'y avait pas une continuité dans la violence, parfois meurtrière de la police. Et pourtant elle continue. Ce mois-ci c'était le tour d'Abdelkrim Ajimi mort étranglé à Grasse et de Joseph Guerdner tué menotté de 7 balles dans le dos dans le Var. Leurs morts viennent s'ajouter à une liste qui est loin d'être complète. Et cette liste ne contient que les morts qui ont été portées à notre connaissance et qui sont parues depuis 2002 dans les bulletins de *Résistons ensemble*. Car qui connaît réellement le nombre et l'identité de toutes les victimes des « bavures » policières et pénitentiaires ? La justice n'admet que très exceptionnellement la responsabilité directe ou indirecte des policiers, des gendarmes ou des matons dans les balles perdues ou tirées sans raison, dans des accidents cardiaques, cérébraux, des noyades, des suicides, des accidents de motos non éclairés, des morts dans les commissariats, dans la rue ou dans les prisons.

Xavier Dem, tué par balle à Dammarie-les-Lys (77) [mai 02] - Mohamed Berrichi mort en scooter lors d'une poursuite à Dammarie-les-Lys (77) [mai 02] - Georges Mondésir mort, plaqué au sol à Châtenay-Malabry [sept 02] - Ricardo Barrientos étouffé à Roissy dans un avion suite lors d'une expulsion [déc 02] - Getu Hagos, éthiopien mort lors d'une expulsion dans un avion [janv 03] - Manikkavasakar Kanavathiphillai mort lors d'une garde à vue Saint-Ayber [fév 03] - Mourad Belmokhtar, 17 ans, une balle dans la nuque à Nîmes [mars 03] - Aurélien Joux, 24 ans, meurt tué par balle à Feurs (Gers) [mars 03] - Léon, 50 ans, meurt pendant qu'il est « maîtrisé » sur le trottoir [août 03] - Sofian, 18 ans, meurt dans la prison de Pontet (Vaucluse) [déc 03] - Abdelkarim, meurt dans un commissariat de Marignan [fév 04] - Un jeune de 20 ans meurt dans la maison d'arrêt d'Elsau [mars 04] - Hassan, mort d'une balle dans tête à Strasbourg [mars 04] - Mickaël, grapheur de 19 ans, noyé dans la Marne (94) lors d'une poursuite [avril 04] - Ibrahim Diakite, 7 ans, meurt d'une balle à Paris [juin 04] - Abdelhafid Rouag, mort après un passage dans le commissariat de Paris 17^{ème} [oct 04] - Abou Bakari Tandia meurt des suites de sa garde à vue au commissariat de Courbevoie [janv 05] - Eric Blaise, meurt dans les conditions plus que suspects au mitard de Fleury-Mérogis [nov 05] - Eric Mourier, 28 ans morts au mitard de la prison Saint Joseph [janv 06] - Nicolas Billotet, 23 ans, tué par balle, à Lyon [mars 03] - Nourredine, poursuivi par la police sa moto aura percuté un mur à Montpellier [mai 06] - Fethi Traoré, 31 ans, noyé dans la Marne (94) lors d'une poursuite [juin 06] - Vilhelm Covaci, 20 ans, noyé dans le canal de Saint Denis (93) lors d'une poursuite [juin 06] - Deux réfugiés, un afghan et un érythréen poursuivis, écrasés sur une autoroute à Calais [juil 06] - Jonathan, 24 ans grapheur, meurt en tombant d'un toit voulant échapper à la police à Montpellier [janv 07] - Deux jeunes de 15 et 17 ans, meurent lors d'une poursuite à Saint-Fons, près Lyon [fév 07] - Un homme de 58 ans mort dans la cellule de dégrisement du commissariat à Bordeaux, [juin 07] - Lamine Dieng 25 ans, trouvé mort entre les mains de la police, Paris 20^{ème} [juin 07] - Nelson, 14 ans fauché par une voiture de police sur un passage clouté à Marseille [juin 07] - Elmi Mohammed, 23 ans poursuivi par la police se noie dans la Saône [juin 07] - Ait Brahim Moulay Mohamed, 27 ans, a été retrouvé pendu dans les douches du centre de rétention administrative, au commissariat à Bordeaux [juil 07] - Un homme de 37 ans, meurt lors de sa garde à vue à Rouen [juil 07] - Un algérien de 45 ans est tué de 6 coups de feu à la gare du Nord, Paris [août 07] - Un homme de 48 ans est mort dans la cellule de dégrisement au commissariat de Dieppe [sept 07] - Chulan Liu sans papiers de 51 ans saute par la fenêtre à l'arrivée de la police [sept 07] - Larami et Mushin meurent à Villiers le Bel suite à un choc avec une voiture de la BAC [nov 07] - Lucilia, 28 ans décède à la prison de Fresnes, suite à un refus de soins [janv 08] - Reda Semmoudi, sans-papiers tombé du 9^{ème} étage lors d'une perquisition [janv 08] - Baba, Malien de 29 ans se noie dans la Marne (94), poursuivie par la police [avril 08].

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Éducation : énième « provocation »

Les élèves du lycée Paul Bert à Paris (touché de plein fouet par les mesures de restriction budgétaire en vigueur dès la rentrée) ont été très actifs lors des récentes mobilisations, il a alors semblé logique et urgent au gouvernement d'y envoyer Darcos, Dati et Fillion annoncer leur plan contre la drogue en milieu scolaire (plan dont la présence de la garde des Sceaux signifie clairement qu'il sera là encore axé sur la répression). Les profs, les élèves et les parents ont compris cette visite comme une « provocation » et se sont rassemblés aux abords du lycée pour protester. Ils se sont alors fait violemment charger par les flics : des lycéens, des parents, des profs brutalisés, trois lycéens interpellés puis relâchés après avoir été accusés dans la presse d'avoir molesté un gendarme. Mais plus grave peut être, alors qu'on aurait pu s'attendre à une réplique massive des enseignants à cette nouvelle répression : il n'y a eu aucune réaction de la part des syndicats enseignants, aucune manif devant le ministère, rien...

Comparutions immédiates, un front de la guerre sociale

Le 25 mai Kamel ne peut pas payer sa note de 11,50 euros dans un restaurant. La police arrive pour interpellier le dangereux crève-la-faim. Kamel a 40 ans, il est sans papier, sans emploi et sans revenu. Lors du procès en comparution immédiate sa voix trop forte, son franc-parler et son assurance (d'être innocent) agacent le tribunal qui l'expulse de la salle d'audience. La procureure demande un an de prison ferme pour tout ce qui lui est reproché, c'est-à-dire rien, une note d'un resto impayée et le hasard de ne pas être né du bon côté de la frontière. L'audience aura duré 9 minutes en tout. Au final Kamel ramasse 3 mois ferme, une interdiction de séjour sur le territoire pendant 3 ans et un mois ferme pour le refus de prélèvement ADN... Source :

http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=100484

Nouvelles de Grigny Le 8 mai 2007 une émeute éclate à la Grande Borne (Grigny) contre des flics protégeant le tournage d'un clip. 7 à 9 coups de feu policiers sont tirés. Le rapport de l'IGPN conclut sur la « légitime défense » des flics et le parquet d'Evry classe l'enquête arguant de la concordance de leurs déclarations avec celle du garçon touché au bras, qui a avoué un jet de cocktail Molotov éteint lors de sa GAV qu'on imagine sereine. Celui-ci reste en détention provisoire de mai à février (sa famille demande aujourd'hui non-lieu et indemnités), au moment où le juge instructeur reprend le rapport qui contient des « zones d'ombre ». Ça alors. Le 24 avril dernier le proc d'Evry décide finalement de commander une nouvelle enquête de l'IGPN. Cette affaire révèle surtout plus crûment la guerre armée déclarée aux banlieues-ghettos.

Quel guet-apens sur qui ?

Le 13 octobre 2006, une semaine après une violente arrestation dans la cité d'Orgemont, trois BACqueux sont caillassés à Epinay-sur-Seine. L'un d'eux a la mâchoire ouverte. Et voilà le déferlement médiatique sur le « guet-apens d'Epinay ». 5 jeunes sont inculpés. Mais le 30 mai dernier, après 8 jours de procès à huis clos pour « tentative de meurtre » et « association de malfaiteurs », les 8 à 10 ans fermes requis par la proc, et près de 11 heures de délibéré, la cour d'assises des mineurs de Seine-Saint-Denis en a acquitté deux et condamné les trois autres à trois ans fermes, en requalifiant les faits en « violences ». Le parquet général a aussitôt fait appel du verdict avec le parquet de Bobigny. Notons au passage le prometteur concept de « guet-apens » et trinçons malgré tout à l'effacement des flics lors du verdict.

Vélorution Le 27 mai à Toulouse, Olivier Théron est libéré après six mois d'emprisonnement assorti d'un rab d'une semaine de mitard. Un rassemblement s'est tenu pour l'occasion devant le palais de justice. Entaillé pour avoir jeté en 2004 deux pots de yaourts périmés sur la vitre arrière de la limou-

sine du Ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy. S'ensuit un acharnement policier et judiciaire : condamné pour des faits initialement qualifiés d'infraction au code de la route ou d'entrave à la circulation, puis requalifié au commissariat d'outrage ou de rébellion. La répression ne s'arrête pas là puisqu'il doit encore comparaître pour outrages en décembre. À suivre... infos : <http://olivierlibre.bloguez.com/>

Solidarité Kanaky - justice coloniale et répression antisyndicale

23 syndicalistes de l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités) ont été condamnés en avril 2008, à Nouméa, à des peines de prison et à une privation des droits civiques. Leur crime : une manifestation syndicale de soutien aux salariés de l'entreprise Carsud (filiale de Véolia Transport) en lutte depuis des mois contre le licenciement d'un délégué syndical. L'intervention violente des forces de l'ordre avait entraîné des affrontements pendant 12 heures le 17 janvier dernier. Un rassemblement a eu lieu le 7 mai à Paris pendant l'assemblée générale des actionnaires de Véolia complice de la répression antisyndicale. info : <http://solidaritekanaky.org/>

Tours, face à la justice... Sébastien était accusé d'outrage à agent à main armée, à savoir d'un ballon de baudruche rempli de peinture. Faute d'avoir pu identifier les auteurs des faits, les flics ont préféré se contenter d'une personne qu'ils avaient déjà repérée selon leurs propres dires. Les violences lors de l'interpellation se sont poursuivies en GAV, tête cognée contre une porte, humiliations, injures... il est condamné le 22 mai à 120 heures de TIG...

Abou Bakari Tandia Rebondissement dans l'affaire de la garde à vue mortelle d'Abou Bakari Tandia sans-papiers Malien, en décembre 2004 au commissariat de Courbevoie. Le juge a ordonné un réquisitoire supplétif : « vol » (pour le dossier médical disparu) et « dégradation de biens publics » (pour la caméra de la cellule de garde à vue « débranchée »). On attend la suite ! Info : <http://abtantandia.free.fr/>

Lamba Soukouna, gravement malade et handicapé a été victime d'une expédition punitive policière dans le quartier de Fontaine Mallet à Villepinte (93). Deux cents habitants ont marché le samedi 31 Mai jusqu'au commissariat pour protester contre la brutalité et l'impunité policières. La mobilisation continue. Contact : justicepourlamba@yahoo.fr

Ivan, Bruno et Farid libérés sous contrôle judiciaire! Isa, par contre, est toujours détenue à la prison de Lille-Séquedin. **La semaine de solidarité prévue du 9 au 16 juin est évidemment plus que jamais maintenue, pour la liberté d'Isa et de tous les autres prisonniers. Rassemblement contre la machine à expulser dimanche 15 juin 2008 16h - M° la chapelle.** Pour le reste, voir : <http://paris.indymedia.org/>

Deux textes intéressants à lire : la brochure *Mauvaises intentions - l'outil « antiterroriste »* et la « *mouvance anarcho-autonome* » http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=99573, et une description de quelques-unes des tactiques d'interrogatoire http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=100553



Le TASER tue, le TASER torture,

c'est pour avoir dit la vérité que l'association RAIDH est traînée devant la justice. Son procès est prévu pour le 30 juin au TGI de Paris. Solidarité ! Info : www.raidh.org

Lamine Dieng Il y a un an, 17 juin 2007, Lamine Dieng, 25 ans, est mort dans un fourgon de police. La famille attend toujours vérité et justice. Marche et musique pour Lamine le 14 juin à 14 heures. RDV 58 rue des Amandiers, Paris 20^{ème}, M° Père Lachaise.

Nos enfants sont fichés : ne nous en fichons pas ! À la rentrée 2009, tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires devraient être fichés dans « Base-élèves » ! Collectif pour le retrait de Base élève. Contact : crbe26@yahoo.fr ; pétition nationale <http://www.nosenfantssontfichés.org>